## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE CHAROS

Envoyé en préfecture le 25/03/2022 Recu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID: 018-251801114-20220324-004\_21\_03\_2022-DE

004/21/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM LE INTERCONNICIONAL

## **EXERCICE 2022**

# Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Membres en exercice : 13 Présents: 07

Suf. Exprimés: 09

Votes pour: 09 Votes contre: 00 Abstentions: 00 L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost - St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, en la salle des Délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. PHILIPPEAU Date de convocation : 9 Mars 2022

### Etaient présent(s)

Mme BERTON (Titulaire) de Charost - M. GONTHIER (Titulaire) de Civray - Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan - Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou - Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais - M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy - Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

### Etaient absent(s)

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy - Mme AOUDAR (Titulaire) de Poisieux - M. BONNET (Titulaire) de Primelles - M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

### Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET – Mme ROBERT à M. GONTHIER.

Le Comité Intercommunal, réuni sous la Présidence de Mme LOZACH-SIRET Colette,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Virement à la Section de Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	71 916,14 €		33 142,39 €			105 058,53 €
Fonctionnement	115 558,12 €		1 225,99 €			116 784,11 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ; le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

## LE COMITE INTERCOMMUNAL

décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMMULE AU 31/12/2021	116 784,11 €
Affectation obligatoire:	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	$\epsilon$
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	116 784,11 €
Total affecté au c/1068	$\epsilon$
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Saint Florent/Cher, le 22 Mars 2022

Au registre sont les signatures

Rendue exécutoire Transmise en Préfecture le : Publiée le :

La Présidente du SITS,

C. LOZACH-SIRET Présidente du SITS

TRANSPORT

Transport Scolaire - Hôtel de Ville de St Florent/Cher - Place de la République Permanence: Mercredi de 9h à 12h

Tel: 02.48.02.53.06 - E-mail: sirs19.cher@wanadoo.fr